

Pour candidater sur ces postes POP complémentaires :

Vous devrez transmettre votre candidature **uniquement par mail** aux adresses suivantes : ce.35div1aff@ac-rennes.fr ET ce.35chefdiv1@ac-rennes.fr

Et joindre les documents suivants :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Habilitation définitive Langue bretonne

Et tout autre document que vous jugerez utiles à l'examen de votre candidature.

Vous pourrez candidater du 26/11/2025 au 31/12/2025.

Les autres éléments de calendrier (date des entretiens, annulation et publication des résultats) seront identiques aux autres postes POP 2026.

La DPE de la DSDEN de l'Ille et Vilaine reste à votre disposition pour toute information complémentaire. (ce.35div1aff@ac-rennes.fr)



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2026

Département : ILLE-ET-VILAINE

Poste : Enseignant(e) du 1er degré bilingue breton **F/H**

Nombre de postes : 1

Référence : 035-ENS-003

Lieu d'exercice :

0350313A- Ecole élémentaire JULES FERRY- 2 Avenue Jules Ferry 35340 Liffré

Effectif de l'école : 433 - **Nombre de classes :** 19

Projet d'école :

A travers l'axe choisi pour son projet d'école : "La Fraternité en partageant de belles expériences", l'école Jules FERRY a pour ambition d'amener chaque élève de l'école à appréhender la richesse des identités notamment celle de son bassin de vie.

Ainsi, les 3 classes bilingues "breton" (CP-CE1 / CE1-CE2 / CM1-CM2) participent pleinement aux actions collectives ponctuant le parcours de tous les élèves notamment lors de temps forts qui valorisent la richesse du patrimoine culturel breton.

Missions :

Poste bilingue Breton.

Les enseignements sont dispensés en breton et en français selon le principe de la parité horaire. L'apprentissage de la lecture y est développé de manière parallèle dans les deux langues.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

Détenir l'habilitation définitive en Breton. Une ou des expérience(s) d'enseignement en Breton serait appréciée.

Un entretien sera organisé avec l'Inspecteur Langues et Cultures régionales de l'Académie de RENNES.

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

Habilitation définitive langue

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc.) : ce.35div1aff@ac-rennes.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ce.ien35.liffre@ac-rennes.fr ,
Téléphone : 02.99.25.10.89

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.

2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2026

Département : ILLE-ET-VILAINE

Poste : Enseignant(e) du 1er degré bilingue breton **F/H**

Nombre de postes : 1

Référence : 035-ENS-004

Lieu d'exercice :

0352515U- Ecole primaire LE CHÂTEAU- Place du Château 35500 Vitré

Effectif de l'école : 166 - Nombre de classes : 8

Projet d'école :

L'école propose un enseignement bilingue français-breton à parité horaire depuis cinq ans. Tous les domaines d'activités sont abordés dans les deux langues et de nombreux liens seront à mettre en place avec le monolingue.

En lien avec le projet d'école :

- Développer les compétences orales des élèves à travers des projets collaboratifs entre classes
- Partager des éléments de la culture bretonne avec l'ensemble des élèves de l'école
- Participer à l'animation du label « génération 2024 » et à la visibilité ainsi qu'au développement de la filière.

Missions :

Poste bilingue Breton.

Les enseignements sont dispensés en breton et en français selon le principe de la parité horaire. L'apprentissage de la lecture y est développé de manière parallèle dans les deux langues.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

Détenir l'habilitation définitive en Breton. Une ou des expérience(s) d'enseignement en Breton serait appréciée.

Un entretien sera organisé avec l'Inspecteur Langues et Cultures régionales de l'Académie de RENNES.

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

Habilitation définitive langue

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc.) : ce.35div1aff@ac-rennes.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : Ce.len35.Vitre@ac-rennes.fr ,
Téléphone : 02.99.75.02.86

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée
2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.